



Bois du Burgaud, du Fonzau, et du Galembroun (Identifiant national : 730010264)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : Z2PZ0289)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : Redon Hugues (Amsinckia), - 730010264, Bois du Burgaud, du Fonzau, et du Galembroun. - INPN, SPN-MNHN Paris, 8P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/730010264.pdf>

Région en charge de la zone : Midi-Pyrénées

Rédacteur(s) : Redon Hugues (Amsinckia)

Centroïde calculé : 502849°-1867828°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 27/11/2009

Date actuelle d'avis CSRPN : 27/11/2009

Date de première diffusion INPN : 01/01/1900

Date de dernière diffusion INPN : 17/06/2014

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	4
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	4
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	5
6. HABITATS	5
7. ESPECES	7
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	8
9. SOURCES	8

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Haute-Garonne
- Département : Tarn-et-Garonne
- Commune : Beaupuy (INSEE : 82014)
- Commune : Drudas (INSEE : 31164)
- Commune : Burgaud (INSEE : 31093)
- Commune : Launac (INSEE : 31281)
- Commune : Belleserre (INSEE : 31062)

1.2 Superficie

560,26 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 158

Maximale (mètre): 265

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

La ZNIEFF se situe sur les coteaux de la Lomagne, au niveau des hautes terrasses en rive gauche de la Garonne. Essentiellement constituée de bois, elle fait partie d'un secteur de la Lomagne caractérisé par sa densité en couverture boisée ; ce secteur d'environ 150 km² est grosso modo encadré par le ruisseau de la Tessonne au nord-ouest et le ruisseau de Marguestaud au sud-est ; il part de la « crête tolosane » au sud-ouest, et se termine à peu près au commencement du plateau des moyennes terrasses. La ZNIEFF s'étale sur la bordure sud-est de ce quadrilatère entre le ruisseau de Marguestaud et le ruisseau de Marmèche/Saute-Ramond ; elle recouvre un coteau d'axe nord-sud entaillé par de multiples naissances de ruisseaux. Les bois du Burgaud et du Fonzau ne font qu'un bloc, alors que le bois du Galembroun s'y rattache à peine et est d'axe nord-ouest - sud-est. La zone est sous l'influence d'un climat océanique de type aquitain avec des variations topographiques marquées. En périphérie immédiate, les parcelles cultivées sont dominantes.

La ZNIEFF est majoritairement une chênaie-charmaie avec localement des plantations d'espèces exotiques dont le Chêne rouge d'Amérique (*Quercus rubra*), et comprend aussi des conifères comme le Pin sylvestre (*Pinus sylvestris*) ou le Pin maritime (*Pinus pinaster*). Elle est conduite en taillis et en futaie, et son exploitation est destinée au bois de chauffage ou à la pâte à papier. Les landes occupent les zones de coupe ou de plantations un certain temps, les futaies claires et les lisières ; elles sont composées de Genêt à balais (*Cytisus scoparia*), de Bruyère à balais (*Erica scoparia*), d'Ajonc (*Ulex europaeus*), de Callune (*Calluna vulgaris*) et de Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*). En sous-bois, le Petit houx (*Ruscus aculeatus*) est fréquent, et en station fraîche et ombragée le Houx (*Ilex aquifolium*) est remarquablement abondant. La ZNIEFF est pourvue de points d'eau de différentes tailles, avec ceinture végétale (massettes [*Typha latifolia*], joncs [*Juncus effusus*] et saules [*Salix* sp.]).

Cette ZNIEFF présente divers intérêts pour la flore et pour la faune. Le Chêne-liège (*Quercus suber*), bien connu pour sa répartition disjointe en Aquitaine centrale et en faibles effectifs, est présent sur le site, mais reste à quantifier. Le Ciste à feuilles de sauge (*Cistus salviifolius*) occupe les lisières bien exposées, et bénéficie des coupes pour prospérer. La variété des milieux aquatiques (lacs, mares ou pièces d'eau, exutoires de lacs et ruisselets de sources) présents dans la ZNIEFF permet à une population de batraciens de se reproduire ; le milieu forestier, en plus d'assurer les autres fonctions biologiques, sert de refuge vis à vis des prédateurs pendant la période de reproduction des amphibiens. Le cortège d'amphibiens comprend : la Rainette méridionale (*Hyla meridionalis*), non spécifique au milieu forestier et qui recherche plutôt les points d'eau ensoleillés – dans la Lomagne, elle pâtit du comblement des mares ; la Salamandre tachetée (*Salamandra terrestris*), qui assure sa parturition dans les nombreux ruisselets offrant des gradins avec vasques d'eaux calmes et dans les petites pièces d'eau, est bien présente dans la ZNIEFF et dépend des milieux forestiers ; la Grenouille agile (*Rana dalmatina*), qui utilise tous les types de points d'eau et semble peu abondante, et dont les pontes dans la Lomagne, où elle est strictement dépendante des milieux boisés, sont souvent notées inférieures à dix, même dans le quadrilatère précédemment cité – sa situation y est préoccupante, d'où

l'extrême vigilance quant aux lieux de ponte ; le Triton marbré (*Triturus marmoratus*), observé à 500 m de la ZNIEFF, peut être considéré comme très probablement présent – c'est une espèce déterminante stricte en zone de plaine. Bien que non tributaire du milieu forestier, la bonne qualité des eaux de mares ou petites pièces d'eau dans un tel milieu lui est favorable. Cette espèce a souffert comme la Rainette du comblement des mares, et semble souffrir encore davantage de la pollution agricole. Les échanges génétiques de ces populations d'amphibiens, y compris pour les espèces non déterminantes non citées, sont favorisés par le réseau hydrographique qui connecte la ZNIEFF à la mosaïque des populations environnantes. Le Prion tanneur (*Prionus coriarius*), un coléoptère saproxylique déterminant, est présent grâce au bois mort et aux vieilles souches abondant dans la ZNIEFF, et qui lui sont indispensables pour son cycle larvaire. Bien que le cortège d'oiseaux déterminants soit incomplet, on peut noter la présence continue de l'Alouette lulu (*Lulula arborea*) dans la zone maraîchère de la ZNIEFF, ainsi que celle de la Tourterelle des bois (*Streptopelia turtur*). Le Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*) a été observé sur le site en période de nidification, mais sa nidification sur la zone n'a pas été confirmée bien qu'elle ait été constatée à plusieurs endroits en périphérie dans des milieux identiques. Cette espèce, déterminante stricte, dépend surtout des landes pour nicher, et la région Midi Pyrénées a des atouts pour maintenir cette espèce dont les populations seraient en déclin au niveau européen. Les nombreuses zones de cultures pour chasser en périphérie et la présence de landes sur la zone offrent ici des conditions idéales.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Indéterminé

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Agriculture
- Sylviculture
- Chasse

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

- Terrasse alluviale
- Colline
- Vallon

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

- Propriété privée (personne physique)
- Collectivité territoriale

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux

- Ecologique
- Amphibiens
- Insectes
- Phanérogames

Fonctionnels

- Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales

Complémentaires

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Fonctionnement et relation d'écosystèmes
- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

Les limites suivent fidèlement le pourtour des zones boisées. Quelques mitages ont été conservés (prairies de fauche ou pâturées) ainsi qu'une zone de culture maraîchère à « la Forêt » dans le bois du Burgaud – cette grande zone ouverte est prisée par l'Alouette lulu qui niche aux abords ; de plus, il s'y trouve une mare en bordure de l'allée centrale, utilisée par les batraciens en période de reproduction. Un prolongement entre Burgaud et Galembroun longe un ru connecté à deux lacs, ceci dans le souci d'intégrer d'autres zones de reproduction de batraciens. Les plantations artificielles sont maintenues dans le contour en tant qu'habitat d'espèces déterminantes mais aussi dans un souci de continuité écologique entre les boisements d'essences autochtones.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> - Algues - Autre Faunes - Bryophytes - Lichens - Mammifères - Oiseaux - Phanérogames - Poissons - Ptéridophytes - Reptiles - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Odonates - Orthoptères - Lépidoptères - Coléoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges 	<ul style="list-style-type: none"> - Amphibiens 		

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	41.2 <i>Chênaies-charmaies</i>			77	
	31.85 <i>Landes à Ajoncs</i>			2	
	31.8411 <i>Landes à Genêts des plaines et des collines</i>			2	
	24.16 <i>Cours d'eau intermittents</i>			1	
	22 <i>Eaux douces stagnantes</i>			1	

6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	38.1 <i>Pâtures mésophiles</i>			1	
	82.2 <i>Cultures avec marges de végétation spontanée</i>			1	
	82.12 <i>Cultures et maraichage</i>			4	
	38.2 <i>Prairies de fauche de basse altitude</i>			1	
	83.3 <i>Plantations</i>			10	

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Amphibiens	292	<i>Hyla meridionalis</i> <i>Boettger, 1874</i>	<i>Rainette méridionale</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Amsinckia (Redon Hugues)		1	1	2000 - 2000
	310	<i>Rana dalmatina</i> <i>Fitzinger in Bonaparte, 1838</i>	<i>Grenouille agile</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Amsinckia (Redon Hugues)		1	1	2009 - 2009
	92	<i>Salamandra salamandra</i> <i>(Linnaeus, 1758)</i>	<i>Salamandre tachetée</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Amsinckia (Redon Hugues)		1	1	1996 - 2000
Coléoptères	12200	<i>Prionus coriarius</i> <i>(Linnaeus, 1758)</i>		Reproduction indéterminée	Informateur : EIP (Brustel Hervé, Valladares Lionel)		1	1	2006 - 2006
Oiseaux	2881	<i>Circus cyaneus</i> <i>(Linnaeus, 1758)</i>	<i>Busard Saint-Martin</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Amsinckia (Redon Hugues)		1	1	2007 - 2007
	3670	<i>Lullula arborea</i> <i>(Linnaeus, 1758)</i>	<i>Alouette lulu</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Amsinckia (Redon Hugues)		1	1	2009 - 2009
	3439	<i>Streptopelia turtur</i> <i>(Linnaeus, 1758)</i>	<i>Tourterelle des bois</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Amsinckia (Redon Hugues)		1	1	2006 - 2006

7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Phanérogames	91715	<i>Cistus salviifolius</i> <i>L., 1753</i>	<i>Ciste à feuilles de sauge, Mondré</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : SSNTG (Georges Nicolas, Séjalon Sophie)				2006 - 2006

7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Amphibiens	92	<i>Salamandra salamandra</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	292	<i>Hyla meridionalis</i> Boettger, 1874	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	310	<i>Rana dalmatina</i> Fitzinger in Bonaparte, 1838	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
Oiseaux	2881	<i>Circus cyaneus</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien) Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3439	<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien) Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)
	3670	<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien) Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Informateur	Amsinckia (Redon Hugues)		
	Amsinckia (Redon Hugues)		
	EIP (Brustel Hervé)		
	EIP (Brustel Hervé, Valladares Lionel)		
	EIP (Valladares Lionel)		
	SSNTG (Georges Nicolas)		
	SSNTG (Georges Nicolas, Séjalon Sophie)		